

DOCUMENTATION A DESTINATION DES USAGERS

Difficultés, examens, concours... Besoin d'un soutien personnalisé dans les matières scientifiques ? Faites appel à une véritable enseignante qualifiée et expérimentée !

Docteur-ingénieur en Chimie et professeur certifié de Sciences Physiques ayant plusieurs années d'expérience dans l'enseignement, je vous propose des **cours particuliers de Mathématiques, Physique** (niveau secondaire) **et Chimie** (niveau secondaire et supérieur) dans de nombreuses filières.

L'ENSEIGNANTE

Bac+8 en Chimie :

- **Ingénieur** chimiste Chimie ParisTech
- **CAPES** de Sciences Physiques
- **Doctorat** en Chimie

9 années d'expérience dans l'enseignement :

- **Professeur particulier** de Sciences
- **Enseignante en Chimie** dans l'enseignement Supérieur

PRESTATIONS

Les cours dispensés sont **individuels** et ont lieu **au domicile** de l'élève.

Durée habituelle des séances :

- **Lycée** : de 1h00 à 2h00
- **Supérieur** : de 1h30 à 3h00

Trois formules au choix :

- Séances ponctuelles
- Suivi régulier
- Stages intensifs (en période de vacances scolaires)

Cours de Maths et Physique-Chimie (niveau Secondaire) :

- **2^{nde}** générale et technologique
- **1^{ère} / Term filière générale** (S, ES et L)
- **1^{ère} / Term filière technologique** (STI2D, STL et ST2S)
- Préparation aux **concours paramédicaux** et **CRPE**

Cours de Chimie (niveau Supérieur) :

- **Classes préparatoires** scientifiques
- Première année de licence Santé (**PACES**)
- Concours de recrutement des enseignants (**CAPES**)
- Enseignement technique supérieur (**BTS, DUT**)
- **Licence** générale et professionnelle

Les plus :

- Cours, exercices, méthodologie
- Suivi pédagogique

TARIFS

Tarifs TTC (valables du 01/09/16 au 31/08/17) :

Durée	Lycée	Post-bac
1h00	50 €	60 €
1h30	70 €	80 €
2h00	90 €	100 €
2h30 et +	45 €/heure	50 €/heure

Règlement :

- Chèque bancaire ou postal
- Virement
- CESU préfinancés
- Espèces¹



Avantage fiscal

En tant qu'**organisme agréé** par l'Etat dans le cadre des **Services à la Personne**, SUP'SCIENCES vous permet de bénéficier d'avantages fiscaux sous forme d'une **réduction** ou d'un **crédit d'impôt**, égale à **50 % des dépenses** engagées au titre de ses services².

INFOS PRATIQUES

Disponibilités :

- du **mardi au vendredi** 14h/19h
- le **samedi** 8h30/18h30 (hors vacances scolaires de la zone C)

Zone d'intervention : Paris et banlieue proche sous réserve d'accessibilité par les transports en commun

CONTACT

- **Courriel** : marie.girardot@sup-sciences.com
- **Téléphone** : 07 77 04 91 59 (mobile)
- **Site web** : www.sup-sciences.com



¹ En cas de règlement par espèces, vous ne pourrez pas bénéficier des avantages fiscaux (article D7233-3 du code du travail). En cas de règlement par CESU pré-financés, les frais d'encaissement (3,75% du montant) sont à votre charge et sont à régler par un autre moyen de paiement que le CESU.

² Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts, sous réserve de modification de la loi en vigueur. Pour plus d'informations, se référer à la notice « *Information des clients sur les avantages fiscaux disponibles dans le cadre des prestations de Services à la Personne* ».